

Rappel Orientations stratégiques Contrat Quinquennal 2016-2020 (+ le cas échéant, préconisations évaluation AERES 2015 et / ou rapport Cour des Comptes ...)

L'École des docteurs de Toulouse fédère et accompagne les 15 écoles doctorales (EDs) du site qui accueillent plus de 4000 doctorants, le doctorat étant délivré par les établissements membres habilités sous le label unique « Doctorat de l'Université de Toulouse ». Sur la période (2013-2017), l'EDT a été essentiellement financée par l'IDEX. Rattachée au département recherche, doctorat et valorisation (DRDV), elle a œuvré pour harmoniser les pratiques entre ED (charte des thèses commune), élaborer un programme de formation complémentaire à ceux proposés par les EDs, favoriser l'insertion des docteurs, promouvoir la mobilité internationale et l'accueil de doctorants internationaux. Par ses actions, l'EDT s'attache à promouvoir le diplôme de doctorat au-delà du secteur académique, auprès de tous les acteurs de la vie économique et sociale, en particulier dans les entreprises.

Pas de préconisation dans le rapport précédent mais l'HCERES soulignait que l'EDT était une réalisation importante de l'établissement.

Rappel des indicateurs doctorats dans le contrat quinquennal de l'UFT :

- Nombre de cotutelles de thèse à l'international
- Réussite en doctorat
- Taux de docteurs en emploi à 3 ans

Bilan d'activités (actions menées, moyens mobilisés, modalités de pilotage, résultats...)

L'École des Docteurs (collège doctoral de l'Université de Toulouse) accompagne les Écoles Doctorales de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées dans leurs missions. Conformément à l'arrêté définissant le cadre de la formation doctorale (25 mai 2016) certaines missions des Écoles Doctorales lui sont transférées (formation, suivi de l'insertion professionnelle, coordination du diplôme). Un programme d'actions, défini chaque année par le bureau de l'EDT, permet de développer de nouvelles initiatives (ex : politique *alumni*).

De 2013 à 2018, l'École des Docteurs (projet IDEX) a été majoritairement financée par l'IDEX (80 %). Depuis 2018, une révision du modèle économique a été nécessaire. En 2019, outre la participation des Ecoles Doctorales, une participation financière des établissements du site sera mobilisée.

Le budget de l'EDT était de 1 million d'euros dans la période IDEX (entre 2014 et 2017). En 2018, le budget était de 400 k€ euros. Il est de 350 k€ hors masse salariale des titulaires en 2019. Une partie des personnels administratifs attachés au projet ont été titularisés, réduisant ainsi la masse salariale sur projet. Il a fallu néanmoins revoir de manière très significative le modèle économique des formations, et abandonner certaines actions, principalement celles liés à l'international, comme le financement de la mobilité des doctorants, les autres étant conduites, en fonction des moyens disponibles, avec le DREI.

Le pilotage politique des actions de l'EDT s'appuie sur un Bureau présidé par la directrice de l'EDT (élue) et constitué des Directeurs-trices des 15 écoles doctorales, de représentants des doctorants élus, d'un représentant des personnels, du Directeur du département DRDV. Les directeurs-trices des départements DFVE et DREI sont invités selon l'ordre du jour. Le bureau se réunit tous les mois. Les CR sont mis à disposition

de la communauté. Lorsque cela le nécessite, le bureau DRDV et/ou le conseil des membres sont saisis des propositions émanant du bureau de l'EDT.

⇒ Budget 2019 : 350 000 euros – Nombre d'ETP : 6 personnes (3 titulaires 3 CDD)

Programme d'actions de l'EDT : Coordination du diplôme, Actions internationales, Formation, Observatoire, Alumni

Coordination du diplôme

Depuis 2014, les écoles doctorales du site utilisent un Système d'Information commun (ADUM) pour le doctorat, prenant en charge l'ensemble du parcours, candidature en thèse, suivi des doctorants, soutenance, suivi des diplômés.

Un important travail a été réalisé pour harmoniser les documents et procédures relatives aux candidatures, inscription et également soutenance.

Des réunions régulières (plusieurs fois par an) de coordination avec les services des établissements sont organisées. Elles permettent de travailler sur les changements des documents administratifs communs, la mise en place de procédures nouvelles, la mise en conformité avec les textes de référence, qui sont ensuite soumis au bureau de l'EDT.

La convention individuelle de formation ou le portfolio ont été mis en place en coordination avec l'ensemble des établissements et des écoles doctorales, conformément aux nouvelles dispositions de l'arrêté de 2016.

Plusieurs établissements délivrant le diplôme ont progressivement choisi d'utiliser le même SI que les écoles doctorales (IMT Mines Albi, ISAE, INSA).

⇒ Chiffres clés : Nombre de doctorants inscrits à Toulouse en 2017-2018 : 4284 doctorants ; nombre de soutenances en 2017-2018 : 859

Formation

Les Écoles doctorales s'appuient sur l'EDT pour les formations transversales. Le programme proposé est organisé en 7 champs thématiques : Poursuite de Carrière – Entreprenariat - Pratiques Pédagogiques pour l'Université – International - Méthodologie de la thèse, recherche documentaire et publication - Diffusion des savoirs – Scientifique (dont éthique et intégrité scientifique).

L'offre de formation de l'EDT a connu une montée en puissance pendant la période Idex 2015-2018 puis une stabilisation dans un contexte post Idex à partir de 2018-2019.

La formation à l'éthique et intégrité scientifique (EIS), rendue obligatoire par l'arrêté de 2016, a fait l'objet, depuis 2015, d'un travail particulier, piloté par l'EDT. Une équipe pédagogique interdisciplinaire a été constituée. Cette formation a fait l'objet d'une publication dans HAL afin d'en partager le contenu avec la communauté : <https://hal.archives-ouvertes.fr/cel-01452867v2>. La formation est réalisée en présentiel par un binôme interdisciplinaire d'enseignants chercheurs, chercheurs ou ingénieurs. Mise en place dès 2016 à petite échelle grâce au concours de collègues spécialistes de ces questions EIS, elle constitue un modèle précurseur, l'immense majorité des formations offertes dans les autres sites étant encore réalisée à distance.

La formation aux pratiques pédagogiques également obligatoire depuis l'arrêté de 2016 est aussi mutualisée au sein de l'École des Docteurs.

L'École des Docteurs organise un grand nombre de formations destinées à accompagner les doctorants dans leur poursuite de carrière, parmi lesquelles des événements s'appuyant sur des méthodes pédagogiques innovantes. AProDoc est un séminaire qui réunit environ 100 doctorants de toutes disciplines qui est organisé

sous forme de *serious game*, un « jeu sérieux » avec pour thème principal la poursuite de carrière. Le séminaire des Doctoriales est un événement qui a également pour but de favoriser la poursuite de carrière des doctorants de l'Université de Toulouse. Les formations à l'entrepreneuriat sont réalisées en partenariat avec les acteurs régionaux (TTT, Pépité...).

Les formations à la culture scientifique viennent enrichir cette offre avec des animations de différents formats (radio, mini conférence, poster, congrès scientifique) et destinés à différents publics (scolaire, grand public, public empêché).

- ⇒ Chiffres clés Formation : Nombre de participants aux formations de EDT : 2015-2016 : 3136 ; 2016-2017 : 3243 ; 2017-2018 : 3613 ; Formation à l'Éthique et à l'intégrité scientifique : 2015-2016 : 6 formations – 90 doctorants formés, 2016-2017 : 12 formations – 180 doctorants formés, 2017-2018 : 22 formations – 400 doctorants formés, 2018-2019 : projection à 40 formations – 800 doctorants formés ; taux de satisfaction des formations 2017-2018 : très satisfait 49%, satisfait 40%, Peu satisfait 9%, Pas satisfait 2%

Observatoire du doctorat

L'observatoire du doctorat de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées effectue chaque année le suivi du devenir des docteurs de l'université de Toulouse. Il fournit ainsi des données riches pour une meilleure connaissance du doctorat et de l'emploi des docteurs.

L'Observatoire mène les enquêtes en collaboration avec les Écoles Doctorales. Un questionnaire commun a été défini en 2014. Une première enquête expérimentale sur 9 écoles doctorales a eu lieu en mars 2014. Depuis 2015, une campagne d'enquête est menée chaque année sur trois promotions de docteurs (l'année suivant la soutenance, trois ans après la soutenance et cinq ans après la soutenance). L'Observatoire produit pour chaque promotion enquêtée des fiches synthétiques par école doctorale ainsi qu'un rapport de synthèse sur l'ensemble des diplômés du site, qui sont mis à disposition de l'ensemble des acteurs et publiés sur le site web.

- ⇒ Chiffres clés Observatoire : taux de réponse de l'enquête 2017 à 1 an : 82,4%, 3 ans : 63% et 5 ans : 55,3% ; Enquête 2017 sur les diplômés 2013 Taux d'emploi : 88% en emploi, 28% des docteurs en emploi en R&D, 38% des docteurs en emploi dans le secteur privé, 72% des docteurs diplômés en 2013 en emploi stable (CDI, fonctionnaire)

Actions Internationales

Afin d'accompagner les écoles doctorales dans leur internationalisation, diverses actions ont été mises en place entre 2014 et 2018, en collaboration avec le DREI : publication de sujets de thèse à destination des étudiants internationaux, orientation des étudiants internationaux, missions de promotion et/ou de recrutement dans différents pays (Indonésie, Chine, Brésil, Colombie, Chili), recherche de financements pour doctorants internationaux...

L'École des Docteurs a également mobilisé de 2014 à 2018, un budget pour financer la mobilité internationale et permettre aux doctorants d'avoir une expérience internationale dans le cadre de leur projet de recherche. Ce dispositif a permis d'accroître la visibilité internationale des différents acteurs de l'ESR dans notre région

- ⇒ Taux de doctorants internationaux inscrit en doctorat à Toulouse en 2017-2018 : 38%
- ⇒ Chiffres clés Actions internationales EDT pour 2014-2018 : publication d'environ 500 sujets de thèse ; Financements de thèses : CSC 64 ; CONACYT 57 ; Nombre de mobilités financées : 2014- 57 ; 2015 - 74 ; 2016- 75 ; 2017 -86 ; 2018 – 61

Alumni

Le réseau Toulouse Alumni Docteurs a pour vocation de permettre aux Docteur.es de se fédérer en communauté et de participer à la valorisation du doctorat, d'améliorer leur employabilité et d'ouvrir les opportunités d'évolution de carrière. Lancé en décembre 2018 sous forme de newsletter mensuelle, il propose un contenu exclusif à ses membres ainsi qu'une programmation événementielle riche en actions carrières. Les membres du réseau peuvent ainsi garder un lien avec leurs établissements et s'impliquer dans la formation doctorale en y apportant leur expertise.

- ⇒ Chiffres clés Alumni : Près de 1000 inscrits au réseau en 1 mois ; 6 événements spécifiques au réseau organisés jusqu'en juin 2019, avec pour projet 1 événement par mois dès septembre 2019.

Évaluation :

Forces et faiblesses des actions menées depuis 2016, atteinte des objectifs ... (adéquation moyens / résultats ? qualité du suivi et modalités d'ajustement et d'amélioration continue ?)

Force

Grâce à son modèle de co construction (bureau EDT), l'EDT met en place des actions qui accompagnent, à des degrés divers, les EDs pour mener les missions qui leur incombent. Elle constitue donc un maillon important dans l'écosystème du doctorat. Le projet EDT est bien installé dans le paysage universitaire toulousain et ne fait plus débat. La participation financière des établissements dans un contexte post-idex montre leur attachement à ce dispositif jugé important pour la politique doctorale.

Les actions de l'EDT sont reconnues au niveau local, national (le programme de formation a été salué dans le cadre d'une enquête comparative réalisée dans le cadre du RNCD, la formation à l'éthique qui a été mise en place constitue un modèle). Dans son fonctionnement, l'EDT est également en capacité de réagir et d'être réactive à des sollicitations ponctuelles ou changement structurel.

L'EDT est un centre de ressource pour les écoles doctorales et les établissements. La mise en œuvre d'un Système d'Information commun aux écoles doctorales permet de réaliser un travail de statistique à l'échelle du site. Par ailleurs, la mise en place d'un Observatoire du doctorat au sein du collège doctoral permet de suivre la poursuite de carrière des diplômés. L'EDT est un interlocuteur privilégié par le MESRI pour les enquêtes IPDOC.

Les dispositifs de l'EDT sont largement utilisés par les doctorants et appréciés comme le montrent les évaluations. Exemple : Plus de 3000 participants aux formations transversales chaque année (taux de satisfaction moyens : 89%), Soirée de MT180 avec 400 personnes dans le public, Succès du lancement de Toulouse Alumni Docteur (+ de 1000 adhérents en l'espace d'un mois). Une démarche qualité bien installée pour l'auto-évaluation de la formation permet de la faire évoluer en fonction des besoins exprimés par les doctorants.

Faiblesse

L'absence de transfert de la délivrance du doctorat à la coordination territoriale constitue à ce stade la principale faiblesse du site au regard des évolutions constatées dans la plupart des autres regroupements français. Il s'avère donc nécessaire de franchir cette étape grâce à un transfert de compétence clair dans le cadre institutionnel choisi par les acteurs pour le développement de la politique de site. Cette évolution permettra de formaliser une politique doctorale du site portée par l'EDT.

L'EDT a fonctionné entre 2014 et 2018 avec des fonds Idex. Dans le contexte post-Idex, une solution a été élaborée, mais une consolidation globale du modèle économique de l'EDT est à envisager, pour intégrer des éléments de financement de l'ensemble du projet de l'EDT.

Forces et faiblesses de la gouvernance (Bureau, copil...) et des processus de décision, pistes d'amélioration

Force

Gouvernance basée sur un bureau de l'EDT qui se réunit tous les mois (depuis mars 2017) avec une participation constante de la plupart des directeurs d'ED. Les compte-rendu, accessibles à la communauté, permettent de suivre les discussions et les propositions qui en émanent.

Faiblesse

Le travail de coordination du diplôme (harmonisation des procédures) commencé en 2014 a énormément progressé mais il atteint ses limites. La délivrance du doctorat par la ComUE permettrait de renforcer la légitimité de l'EDT comme acteur du doctorat et d'arriver à des règles communes et partagées sur un périmètre clairement défini. Elle permettrait également d'envisager la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de l'ensemble de la formation doctorale sur le site toulousain (écoles doctorales + collège doctoral).

Les processus de décision peuvent être améliorés en clarifiant la subsidiarité entre les préconisations du bureau de l'EDT et celles du Bureau du DRDV.

Valeur ajoutée des approches collectives, complémentarité / établissements

La délivrance du doctorat par l'Université Fédérale permettrait de conforter la visibilité du Diplôme et d'en assurer plus efficacement la promotion au bénéfice des docteurs comme des laboratoires. Elle renforcerait l'attractivité du site. La ComUE constitue le bon niveau pour réaliser un travail de coordination (Système d'Information) et d'observation statistique utile au pilotage (disposant d'une masse critique suffisante pour le travail d'enquête et permettant d'effectuer des comparatifs entre établissements).

Le niveau de subsidiarité entre les actions des écoles doctorales et de l'EDT (variables selon les établissements et/ou les EDs) est bien clarifié depuis de nombreuses années. Les actions disciplinaires et scientifiques sont du ressort des ED, les actions transverses sont partagées au sein de l'EDT.

Enjeux à adresser collectivement

Le principal enjeu de la prochaine accréditation réside dans la décision de mettre en œuvre la délivrance du doctorat par la ComUE. L'EDT accompagnera cette décision par un programme d'actions concertées permettant d'en renforcer l'ambition. La mise en place d'une démarche d'amélioration continue sera à ce titre pilotée par l'UFT, en lien étroit avec le développement de l'offre de formation (3IA, EUR...) et la stratégie scientifique du site. L'action internationale de l'EDT sera orientée en fonction ces enjeux. La promotion du doctorat alimentera ces dynamiques.

Qualité des partenariats mis en œuvre, opportunités futures

Beaucoup de partenariats sur la CST – Cité de l'espace ; Région dans le cadre des Doctoriales et *Alumni*.

Opportunité future : Mise en place à partir de 2019 d'un forum virtuel pour l'emploi des docteurs avec Pôle Emploi. Organisation des Doctoriales conjointe avec l'Université de Montpellier

Impact

EDT connue et reconnue par les usagers doctorants (voir chiffres de la formation).

Des actions sont réalisées sur le territoire : Doctoriales, actions de CST notamment. Contribuer au développement du maillage territorial dans un contexte de la grande région Occitanie.